**Vous allez étudier trois textes.**

**Dans un premier temps**, il vous faudra répondre aux trois questions préalables à l’analyse d’un texte :

1. **Quelle est la situation d’énonciation ?**
2. **Quel est le thème du texte ?**
3. **Quelle est la thèse défendue par le locuteur ?**

**Dans un second temps,** vous expliquerez comment le texte a été construit. Vous montrerez notamment comment les idées s’enchaînent entre elles.

**Exercice 1 :**

**La télévision**

Le spectre de la culpabilité hante les téléspectateurs et les parents. La télévision se développe, conquiert des audiences toujours plus nombreuses, et partout elle est accusée de corrompre la jeunesse et de ruiner les assises culturelles de nos sociétés. Beaucoup d'enseignants sont contre la télévision, les milieux intellectuels prétendent la mépriser. Les enfants l'adorent. Mais les parents, et plus encore les grands-parents, la regardent de plus en plus. Dès qu'il s'agit de télévision, on vit dans une ambiance culturelle de guerre civile.

La télévision est déclarée coupable de tous les maux de la terre ; on lui impute des maladies, la bêtise, l'ignorance, l'inculture, la violence, la vulgarité. Et de tout cela pas la moindre preuve n'est avancée. Pour un peu, on la rendrait responsable du mauvais cours des saisons. Il y a quelque chose de malade dans notre civilisation médiatique.

Cette situation entraîne d'étranges effets. Des intellectuels réclament la censure, des libéraux et des progressistes demandent l'intervention accrue de l'Etat, des scientifiques affirment sans savoir et oublient leur arithmétique, des humanistes deviennent bigots. La télévision pour enfants, diabolique, semble se jouer du bon sens et se plaire à brouiller les cartes.

La virulence envers la télévision n'a d'équivalent que la pauvreté des arguments et des travaux chargés de les étayer. A constater tant de fureur déchaînée, je m'attendais à en découdre avec des thèses puissantes, des données scientifiques indiscutables. Rien. Un désert conceptuel. Beaucoup de bruit pour rien. Après avoir pesé les arguments […], une conclusion s'est imposée : aucune démonstration n'existe de la nocivité de la télévision.

François Mariet,

*Laissez-les regarder la télé*, 1989,

Ed. Calmann Lévy

**Exercice 2 :**

### New York

J’aime New York. J’ai appris à l’aimer. Je me suis habitué à ses ensembles massifs, à ses grandes perspectives. Mes regards ne s’attardent plus sur les façades en quête d’une maison qui, par impossible, ne serait pas identique aux autres maisons. Ils filent tout de suite à l’horizon chercher les buildings perdus dans la brume, qui ne sont plus rien que des volumes, plus rien que l’encadrement austère du ciel. Quand on sait regarder les deux rangées d’immeubles qui, comme des falaises, bordent une grande artère, on est récompensé : leur mission s’achève là-bas, au bout de l’avenue, en de simples lignes harmonieuses, un lambeau de ciel flotte entre elles.

New York ne se révèle qu’à une certaine hauteur, à une certaine distance, à une certaine Vitesse : ce ne sont ni la hauteur, ni la distance, ni la vitesse du piéton. Cette ville ressemble étonnamment aux grandes plaines andalouses : monotone quand on la parcourt à pied, superbe et changeante quand on la traverse en voiture.

J’ai appris à aimer son ciel. Dans les villes d’Europe, où les toits sont bas, le ciel rampe au ras du sol et semble apprivoisé. Le ciel de New York est beau parce que les gratte-ciels le repoussent très loin au-dessus de nos têtes. Solitaire et pur comme une bête sauvage, il monte la garde et veille sur la cité. Et ce n’est pas seulement une protection locale : on sent qu’il s’étale au loin sur toute l’Amérique ; c’est le ciel du monde entier.

J’ai appris à aimer les avenues de Manhattan. Ce ne sont pas de graves petites promenades encloses entres des maisons : ce sont des routes nationales. Dès que vous mettez le pied sur l’une d’elles, vous comprenez qu’il faut qu’elle file jusqu’à Boston ou Chicago. Elle s’évanouit hors de la ville et l’œil peuvent presque la suivre dans la campagne. Un ciel sauvage au-dessus de grands rails parallèles : voilà ce qu’est New York, avant tout. Au cœur de la cité, vous êtes au cœur de la nature.

Il a fallu que je m’y habitue, mais à présent que c’est chose faite, nulle part je ne me sens plus libre qu’au sein des foules new-yorkaises. Cette ville légère, éphémère, qui semble chaque matin, chaque soir, sous les rayons curieux du soleil, la simple juxtaposition de parallélépipèdes rectangles, jamais n’opprime ni ne déprime. Ici, l’on peut connaître l’angoisse de la solitude, non celle de l’écrasement.

J.P. Sartre,

*Situations III, New York, ville coloniale*,

Gallimard, 1947-1949

**Exercice 3 :**

## Sida difficile de choisir

Faut-il lever le secret professionnel dans le cas d'un (d'une) malade ayant le virus du Sida et qui n'informe pas son (sa) partenaire de son état ? Il est évident qu'il n'y a pas de réponse simple à cette question. Et c'est peut-être la première fois que des avis émis par des représentants des deux corps constitués qui symbolisent une certaine institution médicale - l'Ordre des médecins et l'Académie de médecine - divergent. Quelle que soit mon opinion sur ces deux organismes - elle est, à vrai dire, plutôt méfiante - j'avoue avoir moi-même des hésitations à répondre. Comme souvent, pour un choix difficile, la mémoire et l'expérience apportent des arguments contradictoires.

J'ai eu à connaître, il y a trois ans, une telle situation. J'ai appris qu'un jeune malade atteint du virus VIH se refusait à informer sa compagne malgré les objurgations de celui qui le suivait médicalement. Et je me suis posé la question qui fait l'objet du débat. Le médecin aurait-il dû informer cette jeune fille menacée de contamination, donc de mort ? Ce souvenir m'est revenu lors de la sortie du film de Cyril Collard, mauvaise action, scandaleuse apologie du prétendu amour plus fort que la mort. L'adolescence n’a que trop tendance à accueillir de tels messages mortifères. Voir le succès du Grand Bleu. Deux films-culte qui donnent envie de s'évanouir dans le nirvana de l'amour fou ou des profondeurs sous-marines. Est-ce, en cette fin de siècle, la résurgence actualisée du romantisme sombre du siècle dernier ? Un point donc pour le camp de la rupture aménagée du secret professionnel. La défense de la vie, l'obligation morale de porter secours, sont des impératifs auxquels on ne peut se dérober.

Mais l'autre camp avance ses arguments. Là aussi, des souvenirs. Le secret professionnel, condition absolue de la confiance, a, en principe, sauvé de la dénonciation le résistant blessé des années 40, le militant pourchassé lors des guerres coloniales. Encore faut-il rappeler que la fameuse circulaire du président Louis Portes rappelant - en était-il besoin ? - au nom de l'Ordre des médecins vichyssois qu'il ne fallait pas dénoncer à la police, à la Milice ou à la Gestapo les blessés du maquis, ne fut diffusée qu'en juillet 1944, un mois avant la Libération. A ce moment, le plus obtus des serviteurs de Vichy avait compris qu'il était grand temps de retourner sa veste.

D'autre part, combien de personnages douteux de la médecine ont invoqué le secret professionnel pour éviter de rendre des comptes sur leurs coupables pratiques ou tout simplement pour refuser d'informer les victimes de fraudes médicales ? Faut-il rappeler encore que le tuberculeux ou le syphilitique des années 30 qui refusait de se soigner pouvait faire l'objet de mesures autoritaires sur signalement médical ? Le secret médical n'a donc jamais été sacro-saint, ni dans les textes ni dans les faits. Son respect, c'est bien connu, comporte de nombreuses entorses.

Mais il s'agit là de cas particuliers. Au jour le jour, le patient qui consulte doit pouvoir compter sur le silence de celui ou de celle auquel ou à laquelle il se confie. C'est évident dans le cas du Sida, où la moindre indiscrétion peut avoir des conséquences dramatiques dans le milieu familial, professionnel ou social de l'intéressé.

Si les sidéens ne peuvent compter sur un secret total, absolu, inconditionnel, ils préféreront ne pas consulter. L'appui psychologique, les conseils, les recommandations, sans parler, bien sûr, du traitement, leur feront défaut. Qui sera alors le nécessaire agent de responsabilisation ? Les malades potentiels ou probables préféreront rester dans le doute - et, par conséquent, demeurer des agents contaminants - que s'exposer à voir, d'une manière ou d'une autre, révéler leur état à leur entourage ou à la société.

Alors, quelle attitude choisir ? J'avoue humblement que, peut-être pour la première fois dans mon parcours professionnel, éthique, voire militant, je ne sais pas.

C'est peut-être finalement cette difficulté de choisir qui fait entrevoir la solution. Tout essayer pour ne pas en arriver là. Garder le principe du secret absolu. Comprendre, convaincre, persuader, assister et ne pas juger. Mais, si un cas particulier se présente, le résoudre en fonction de son propre impératif moral, quelle que soit la loi. Et accepter d'en répondre devant les hommes et, éventuellement, devant leur justice.

Marcel-Francis Kahn

Chef de service hôpital Bichat, Paris

*Le Monde des débats*, juillet-août 1994

**Compléments et approfondissements**

**LES TYPES DE RAISONNEMENT**

Après avoir étudié ces textes, vous avez vu combien peuvent être variés les raisonnements suivis par les auteurs. Qu’il s’agisse d’un texte entier (développement d’une thèse) ou d’un paragraphe (développement d’un argument), différents types de raisonnement peuvent se rencontrer.

1. **Le raisonnement par déduction**

Il consiste à énoncer une loi ou un principe général dont on tire une conséquence particulière.

**Exemple :**

Le sentiment maternel est très puissant chez la femme. (Principe). C'est pourquoi une mère n’hésitera pas à risquer sa vie pour sauver son fils (conséquence particulière déduite du principe).

1. **Le raisonnement par induction**

A l’inverse de la déduction, il consiste à tirer une loi ou un principe à partir de cas particuliers ou d’observations concrètes.

**Exemple :**

Je me délaisse devant la télévision en rentrant du travail (cas particulier). C’est donc que la télévision est un moyen d’oublier les soucis (principe).

1. **Le raisonnement explicatif**

Il consiste à justifier une idée (thèse ou argument) par l’énoncé d’affirmations qui prouvent le bien-fondé de l’idée. Ce mode de raisonnement implique naturellement un plan de type accumulatif.

1. **Le raisonnement par supposition**

Il consiste à tirer les conséquences d’une hypothèse ; si cette conséquence paraît juste, l’hypothèse peut être considérée comme vrai.

**Exemple :**

Si l’homme était un être raisonnable, il ne tuerait pas son prochain.

La conséquence remet ici en question l’hypothèse de départ (l’homme est raisonnable)

1. **Le raisonnement par syllogisme**

(C’est en fait un raisonnement déductif complexe)

A partir de l’énoncé d’une vérité générale et d’un cas particulier, on tire une conséquence

**Exemple :**

Tous les hommes sont mortels (vérité générale)

Or, Socrate est un homme (cas particulier)

Donc, Socrate est mortel (conclusion)